

INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Régate de Ligue Boulogne / St Valéry

le samedi 02 mai

Autorité organisatrice YCB / SNV

OSIRIS 5A

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1.

La mention [DP] (Discretionary penalty) dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à la règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification

1. RÈGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants, participantes, accompagnateurs ou accompagnatrices. Un concurrent, une concurrente, un accompagnateur ou une accompagnatrice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera publiée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera publié avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront publiés sur le groupe Whatsap
<https://chat.whatsapp.com/Kr4QEX6rtmdJHqDjMIRZXD>
- 3.2 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal VHF 77
- 3.4 Le bateau comité sera identifié à l'aide d'une flamme orange à *ne pas confondre avec le pavillon Orange définissant l'extrémité tribord de la ligne de départ*

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS À TERRE

- 5.1 Les signaux faits « à terre » sont envoyés **sur le SNV4**
- .5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **60 minutes** après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe
02 mai 2026	06h15	OSIRIS

6.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

07. PAVILLONS DE CLASSE (SIGNAL D'AVERTISSEMENT)

Flamme numérique 1

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

9. LES PARCOURS

9.1 Le parcours est décrit ci-dessous

Départ Caisson coté Nord-est

Ophélie à laisser à bâbord : 50° 43,84 N - 001° 30,84 E

Cardinale Ouest Le Touquet : 50° 30,91 N - 001° 33,66 E (Prise de temps intermédiaire)
Se trouve dans le 248 du Phare de la Canche

Arrivée ATSO : Entrée Baie de Somme : 50° 14,00 N - 001° 28,10 E

En cas de vent estimé faible par le comité de course, le pavillon L (Venez à portée de voix ou suivez moi) sera envoyé avec un signal sonore. Cela signifie qu'il faut rejoindre en convoi la marque intermédiaire où un départ pourrait être donné si les conditions le permettent.

Si le comité de course est absent à la marque intermédiaire ou à la marque d'arrivée, chaque skipper doit prendre l'heure quand il relève la marque par le 90 et ce à moins de 0.1 nm de la marque et si possible sa position par rapport aux bateaux à proximité. Chaque skipper devra remettre dès que possible le document « déclaration de prise de temps » Annexe 2 au secrétariat du jury situé sur le **SNV4**

10. MARQUES

Voir 9.1 description du parcours

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

En sortant de la rade, il est fortement recommandé de ne pas passer entre le caisson et la digue Nord qui est immergée

12. LE DÉPART

12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.

12.2

Minutes avant le signal de départ	Signal Visuel	Signal sonore	Signification
5 minutes	Pavillon de classe Flamme numérique 1	Un	Avertissement
2 minutes	Pavillon P, U ou Noir	Un	Préparatoire
1 minute	Préparatoire affalé	Un long	Une Minute
0 minute	Pavillon de classe affalé Flamme numérique 1	Un	Départ

12.3 Le Comité de Course annoncera si possible les numéros ou les noms des bateaux OCS , UFD ou BFD au plus tôt 1 minute après le signal de départ sur le canal VHF de la course. L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 60.1(b)).

12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **10 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS Non applicable

14. L'ARRIVÉE

14.1 La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

14.2 La fermeture de la ligne d'arrivée est à 13h40

14.3 Les intentions de réclamer doivent impérativement être signalées au bateau CC à l'arrivée sous peine de non-recevabilité

15. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

15.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

15.2 Quand les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par la partie B section II du RIPAM, la RCV 44.1 ne s'applique pas.

15.3 **En cas de pénalité non effectuée, le comité de course et le jury pourront pénaliser le bateau de 20% du temps.**

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES voir 14.2

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 120 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera publiée sur le **SNV4**

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé sur le **SNV4**

17.3 Des avis seront publiés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury située sur le **SNV4** . Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18. CLASSEMENT

18.1 **1** course doit être validée pour valider la compétition.

18.2 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système **temps sur temps**

18.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés seront publiés au tableau officiel d'information, dès que possible. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

19. RÈGLES DE SÉCURITÉ

19.1 [[DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.3 Le canal VHF utilisé en course est précisé en IC 3.2.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENT OU D'ÉQUIPEMENT Non applicable

21. CONTRÔLES DE JAUGE ET D'ÉQUIPEMENT Non applicable

22. BATEAUX OFFICIELS Non applicable

23. ACCOMPAGNATEURS Non applicable

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus doivent être gardés à bord

25. EMBLEMES Non applicable

26. LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU Non applicable

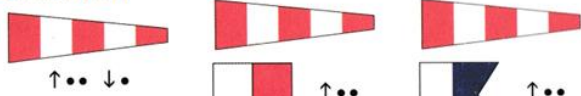
27. EQUIPEMENTS DE PLONGÉE ET HOUSSES SOUS MARINE DE PROTECTION Non applicable

28. PRIX

SIGNAUX DE COURSE

Les significations des signaux visuels et sonores sont données ci-dessous. Une flèche pointant vers le haut (↑) ou le bas (↓) signifie qu'un signal visuel est envoyé ou affalé. Un point (•) signifie un signal sonore ; cinq tirets courts (-----) signifient des signaux sonores répétitifs ; un tiret long (—) signifie un signal sonore long. Quand un signal visuel est envoyé au-dessus d'un pavillon de classe, d'un pavillon de flotte, d'un pavillon de la compétition ou d'un pavillon de zone de course, le signal s'applique seulement à cette classe, flotte, compétition ou zone de course.

Signaux de retard



Aperçu

Les courses dont le départ n'a pas été donné sont **retardées**. Le signal d'avertissement sera fait 1 minute après l'affalé sauf si, à ce moment-là, la course est **retardée** à nouveau ou **annulée**.

Aperçu sur H

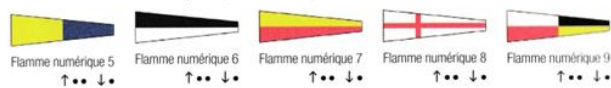
Les courses dont le départ n'a pas été donné sont **retardées**. Signaux ultérieurs à terre.

Aperçu sur A

Les courses dont le départ n'a pas été donné sont **retardées**. Plus de courses aujourd'hui.

Aperçu sur flamme numérique 1 – 9

Retard de 1 à 9 heures après l'heure prévue de départ.



Signaux d'annulation



↑ ••• ↓ •••

N Toutes les courses en cours sont **annulées**. Revenez sur la zone de départ. Le signal d'avertissement sera fait 1 minute après l'affalé sauf si, à ce moment-là, la course est **annulée** à nouveau ou **retardée**.



↑ •••

N sur H Toutes les courses en cours sont **annulées**. Signaux ultérieurs à terre.



↑ •••

N sur A Toutes les courses en cours sont **annulées**. Plus de courses aujourd'hui.

Sécurité



↑ —

V Veiller le canal du comité de course pour recevoir des instructions de sécurité (voir règle 37).

Signaux préparatoires



↑ • ↓ —

P Signal préparatoire.

↑ • ↓ —

I La règle 30.1 s'applique.

↑ • ↓ —

Z La règle 30.2 s'applique.

↑ • ↓ —

U La règle 30.3 s'applique.

↑ • ↓ —

Pavillon noir. La règle 30.4 s'applique.

Signaux de rappel



↑ •

X Rappel individuel.



↑ •• ↓ •

Premier substitut Rappel général. Le signal d'avertissement sera fait 1 minute après l'affalé.

Parcours réduit



↑ ••

S Le parcours a été réduit. La règle 32.2 s'applique.

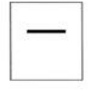
Changer le bord suivant



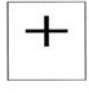
à tribord ;



à bâbord ;



pour diminuer la longueur du bord ;



pour augmenter la longueur du bord.

Autres signaux



↑ •

L A terre : Un avis aux concurrents a été publié. Sur l'eau : Venez à portée de voix ou suivez ce bateau.



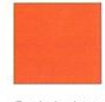
—

M L'objet arborant ce signal remplace une **marque** manquante.



↑ •

Y Portez un équipement individuel de flottabilité (voir la règle 40).



(Pas de signal sonore)

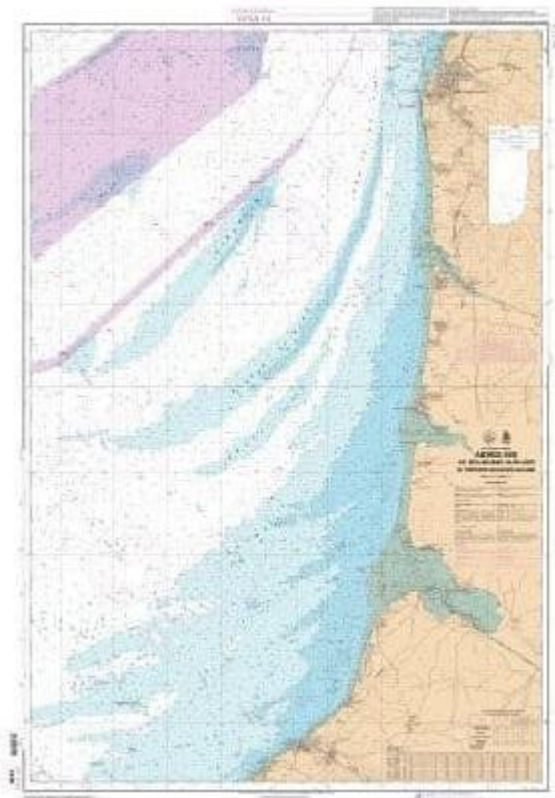
Pavillon Orange. Le mât arborant ce pavillon est une extrémité de la ligne de départ.



(Pas de signal sonore)

Pavillon Bleu. Le mât arborant ce pavillon est une extrémité de la ligne d'arrivée.

ANNEXE ZONES DE COURSE



Déclaration de prise de temps Boulogne – St Valery 02 mai 2026

A remettre au secrétariat du jury dès votre arrivée et, au plus tard, une heure après la fin de course officielle.

Nom du bateau	
Nom du skipper	

Je soussigné, skipper du voilier, déclare sur l'honneur avoir effectué le parcours en respectant les règlements de l'I.S.A.F, de la F.F.V. et des instructions de course et avoir coupé la ligne d'arrivée à :

	HH:MM:SS (ou DNS – DNF)	Devant le bateau	Derrière le bateau
Heure intermédiaire Bouée du Touquet			
Heure d'arrivée AT SO			

(*) L'heure déclarée doit être celle donnée par le GPS.

(en général, l'heure peut être affichée et figée en appuyant sur le bouton Mark du GPS)

A défaut de GPS, l'heure déclarée doit être celle lue à votre montre réglée sur l'heure officielle de France Inter (4ème top). En aucun cas, votre montre ne devra être dérégulée entre l'arrivée et l'heure prévue de proclamation provisoire des résultats afin de pouvoir être présentée à la demande du jury.

Heure GPS	<input type="checkbox"/>	Heure montre	<input type="checkbox"/>
-----------	--------------------------	--------------	--------------------------

Réclamations	
---------------------	--

Signature skipper		Numéro portable skipper	
--------------------------	--	--------------------------------	--